



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

11 mars 2014

Session des Chambres fédérales en Valais en 2015 Le Conseil d'Etat valaisan soutient cette opportunité

(IVS).- Le Gouvernement valaisan accueille favorablement l'idée que les Chambres fédérales se déplacent en Valais pour une session extra-muros. Prenant acte du récent vote positif du Conseil des Etats, l'Exécutif cantonal attend désormais le verdict du Conseil national, lequel doit encore se prononcer.

Le mardi 4 mars dernier le Conseil des Etat donnait suite par 21 voix contre 17 à l'idée d'une session parlementaire en Valais en 2015. Le Gouvernement valaisan prend acte de ce vote avec satisfaction. Le canton fêtera en 2015 le 200^e anniversaire de son entrée dans la Confédération, tout comme Genève et Neuchâtel. Mais le choix du Valais est logique, puisque Genève a déjà bénéficié d'une session extra-muros en 1993 et que Neuchâtel a connu un rayonnement national avec l'Expo.02.

Le Valais est conscient que le déplacement de 246 parlementaires fédéraux implique une lourde charge logistique et administrative, demandant d'intenses préparatifs. C'est un défi de taille que le Canton contribuera à relever. Il appartient pour l'heure au Conseil national de se prononcer ; le 21 mars 2013 le National avait déjà donné positivement suite par 79 voix contre 77 à une initiative réclamant une session dans un canton alpin.

Depuis la création de l'Etat fédéral en 1848, le Parlement a siégé trois fois en dehors de Berne : en 1993 à Genève, en 2001 à Lugano, et en 2006 à Flims.

Personne de contact
Maurice Tornay, président du Conseil d'Etat - 027 606 50 05

